



# La gazette du Théâtre

n°3 avril 2014

## L'ancien théâtre de Poitiers, un patrimoine artistique à protéger

*Au mois d'avril 2014, la fameuse revue d'histoire de l'art consacrée à l'architecture intitulée le Bulletin monumental a publié un article sur l'ancien théâtre de Poitiers. L'occasion de revenir ici sur l'intérêt de cette architecture et de sa décoration et de dire pourquoi cet édifice doit impérativement être préservé.*

**D**es 300 salles construites ou réaménagées, entre 1934 et 1964, par l'agence de Lardillier spécialisée dans la construction de salles de spectacles, ne subsiste aujourd'hui qu'une poignée. Le théâtre de Poitiers de 1954 a jusqu'à aujourd'hui eu la chance d'être préservé intégralement avec sa décoration originale. Même s'il n'a pas une jauge exceptionnelle – 1100 places avant le remplacement des sièges dans les années 1980 – c'est sans conteste une des plus grandes réalisations d'Edouard Lardillier par l'ampleur des façades et du hall d'entrée avec son miroir figuratif de 90 m<sup>2</sup>, le plus grand conservé en Europe.

De plus le théâtre de Poitiers rappelle par les volumes de sa salle et son décor, la superbe salle de 1600 places qu'était le cinéma *Berlitz* à Paris (voir l'article suivant). En effet, Edouard Lardillier va reprendre pour le théâtre de Poitiers la formule du balcon plongeant avec éclairage intégré et garde-corps en verre trempé et feuilles d'acanthe de laiton, les mêmes

portes en bois avec leur petits jours carrés, des lustres et appliques baroquants du ferronnier d'art Robert Caillat, un miroir figuratif gravé monumental du maître-verrier Robert Pansart, etc.

Par la qualité de son architecture autant que par sa vocation d'édifice public voué à la culture, c'est une réalisation majeure du 20<sup>e</sup> siècle à Poitiers. Dans une ville labellisée d'art et d'histoire et candidate au patrimoine mondial de l'Unesco, il ne saurait être question de seulement conserver les façades extérieures et d'en démolir l'intérieur pour y installer un centre commercial, comme le prévoit le projet du maire.

La qualité intrinsèque de cette réalisation devrait justifier en elle-même sa conservation. Cette œuvre d'art est le fruit du travail de nombreux créateurs à l'instar des pièces de théâtre, des chorégraphies, des films et des compositions musicales dont le théâtre s'est fait le merveilleux écrivain durant 58 ans.

**Laurent Prysmicki**

## Les salles construites par Edouard Lardillier (3)

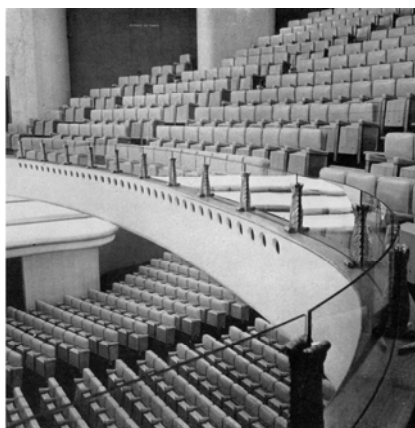
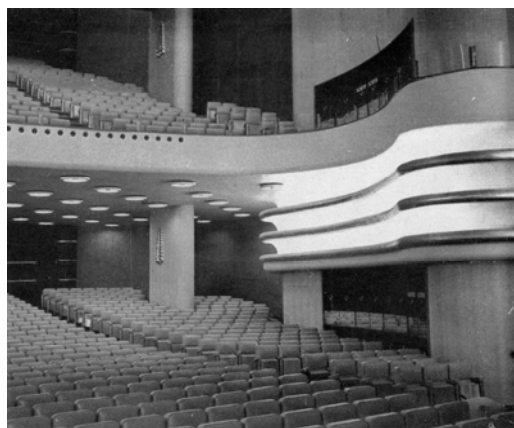
**P**oursuivons la visite des salles de spectacle édifiées par Edouard Lardillier, l'architecte du théâtre de Poitiers. Aujourd'hui je vous présente le cinéma *Berlitz* à Paris qui date de 1950. Avec ses 1600 places, c'est le troisième cinéma de la capitale par sa taille, après le superbe *Gaumont-Palace* (1930-31) de 6000 places malheureusement détruit en 1973 et le *Rex* de 2600 places (1932) classé Monument Historique en 1981.

Installé dans le *Palais Berlitz*, le cinéma a son entrée 31 boulevard des Italiens et des sorties rue de la Michodière, rue de Hanovre et rue Louis-le-Grand. La progression des travaux de construction a été filmée pour Gaumont-Actualités en avril 1950. Comme à Poitiers quatre années plus tard, la salle du Berlitz comporte un grand balcon de 600 places (450 à Poitiers) doté d'un semis de lampes circulaires encastrées au dessous pour éclairer l'orchestre, formule reprise pour le théâtre de Poitiers. Les ailes en retour, où se trouvent les sorties, s'appuient sur trois gorges ondulées mises en valeur par un éclairage indirect, qui soulignent la fluidité du mouvement. Enfin pour la décoration du hall, Lardillier fait appel à Robert Pansart qui réalise un miroir gravé, comme il le fera également pour Poitiers quelques années plus tard.

En 1977, Gaumont acquiert la salle et, selon la mode alors en vigueur des multiplexes, la divise malheureusement en cinq petites salles, faisant disparaître l'œuvre de Lardillier et le miroir de Pansart (quelques fragments sauvés *in-extremis* seront conservés).

**Laurent Prysmicki**

Ci-contre le Berlitz en 1950



# Théâtre : la mobilisation, plus que jamais

Cela fait plus d'un an que, par des milliers de voix différentes, le refus de voir bradé le Théâtre Historique de Poitiers, s'est exprimé. Plus d'un an d'actions déterminées, d'initiatives créatives et citoyennes, plus d'un an de débats et de rencontres. Aujourd'hui, le sort du théâtre et de la promesse de culture partagée qu'il représente, dépend du tribunal administratif... et de la mobilisation que nous serons capables de maintenir, encore, sur la durée, pour éviter que la vente ne se concrétise tant que la justice n'est pas encore passée. Nous sommes confiants dans notre dossier, sommes sûrs de notre droit : il ne faut pas que celui-ci

nous soit reconnu quand la casse aura été perpétrée. Envoyons un message clair au maire : respectez l'esprit de justice, laissez se dérouler la procédure. Nous, nous occupons de ce que nous avez toujours refusé de mettre en œuvre : la concertation, la mise en débat de l'avenir de ce lieu. ça commence dès mardi, devant le théâtre avec le débat avec Matthieu Doze sur ce que le théâtre peut apporter à moindre coût comme contribution à une culture populaire et partagée. Cela continuera jusqu'à la conclusion du tribunal et jusqu'à la victoire. Nous serons alors prêts à proposer des réponses.

**Jacques Arfeuillère**

Attention en juin un bal folk sera organisé avec Gwen Kivijer et d'autres surprises !!!

## La mobilisation en quelques chiffres

[La pétition](#) (lancé en février 2013) compte près de 7000 signatures, dont 3440 pour la pétition en ligne.

19 [artistes, écrivains, historiens de l'art](#) soutiennent officiellement le Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers

L'association du Collectif de défense du théâtre historique de Poitiers compte à ce jour plus d'une centaine de membres.

Six médias nationaux ont relayé l'actualité relative à l'ancien théâtre de Poitiers :

[Le Monde](#) (septembre 2013)

[Médiapart](#) (novembre 2013)

[La Tribune de l'Art](#) (novembre 2013)

[France Culture](#) (janvier 2014)

[Le Bulletin Monumental](#) (mars 2014)

L'expansion (avril 2014) à paraître... et ce n'est que le début !

3 associations de défense du patrimoine reconnues d'utilité publique soutiennent le Collectif :

[La SPPEF](#)

[Patrimoine-Environnement](#)

[Paris Historique](#)

[Le blog](#) (créé en octobre 2013) a reçu été consulté par 2126 personnes

434 personnes ont visité l'intérieur du théâtre à travers une [exposition virtuelle](#) de photographies (mise en ligne en octobre 2013).

Grâce à [la page Facebook](#) (créée en mars 2013), 550 abonnés suivent en temps réel les informations relatives à l'ancien théâtre

3 c'est aussi le nombre de numéros de la [Gazette du théâtre](#) (journal d'information du Collectif lancé en janvier 2014) publiés à ce jour.

Enfin, pour payer notre avocat qui a constitué le dossier de la requête déposée en mars 2014 au Tribunal administratif de Poitiers, il nous manque encore 1500/2500 euros ! Vous pouvez envoyer vos dons au siège de l'association du Collectif ou bien faire [un don en ligne ici](#) : <http://theatrepoitiers.canalblog.com/archives/2014/01/28/29068584.html>

## Souscription : offrez-vous la victoire

Le Collectif de Défense du théâtre de Poitiers lance sa campagne de souscription en ligne. Il doit réunir vite 1500 euros pour envisager la suite de la procédure judiciaire et sauver le théâtre de la vente. Pour faire un don à l'association du Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers :

<http://theatrepoitiers.canalblog.com/archives/2014/01/28/29068584.html>

ou bien par chèque à l'ordre de : **Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers, 16 rue Maillochon 86000 POITIERS.**

